29ème de Gréez

Été 2023

Édito : Chères Gréezoises, chers Gréezois,

Je suis ravie de vous présenter l'édition du deuxième trimestre de notre bulletin d'information communal. Ce bulletin a pour but de vous tenir informés des derniers développements, des événements à venir et des initiatives au sein de notre commune. Je pense qu'il vous sera utile et que vous apprécierez sa lecture. Alors que la nature est en plein épanouissement et que les journées s'allongent, je suis impatiente de partager avec vous toutes ces informations.

Aménagement du bourg - Deuxième phase : Comme prévu, au cours du prochain trimestre, d'importants travaux de réfection seront entrepris sur la Grande rue de notre commune jusqu'à l'école. L'objectif de ces travaux est d'améliorer la sécurité routière devant l'école et de faciliter les déplacements pour tous, tout en espérant réduire la vitesse. Je vous remercie de votre patience pendant cette période de perturbations temporaires.

Réfection de la voirie pour nos routes communales : Comme chaque année, nous procédons à la réfection d'une partie de la voirie communale. Ces travaux visent à maintenir nos routes en bon état et à assurer votre sécurité lors de vos déplacements.

Multiservice : Je suis heureuse de vous annoncer qu'un repreneur a été trouvé pour le multiservice de notre commune. Bien qu'il reste encore des travaux à effectuer, la réouverture est prévue pour l'automne. Bientôt, vous pourrez profiter d'un espace rénové, accueillant et adapté à toutes les générations. Le Conseil Municipal et moi-même souhaitons sincèrement que ce choix sera bénéfique pour tous.

Concours : ***Le logo de notre commune est-il à changer ou pas ?*** Je vous invite à consulter l'encart dédié dans cet édito. Prenez vos papiers et vos crayons et expérimentez votre créativité !

Préservation de l'eau : Nous avons pris des mesures pour la préservation de l'eau, car chaque goutte compte. Face à la sécheresse actuelle et en prévision des conséquences, nous avons installé un système de récupération des eaux usées et évacuées à la station d'épuration. Ces eaux seront utilisées pour l'arrosage des fleurs de la commune et autres utilisations de nettoyage. Nous encourageons chacun d'entre vous à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement au quotidien, car chaque petit geste compte pour préserver notre belle région.

Nouveau véhicule pour nos agents techniques : L'ancien véhicule qui a fait largement son temps ne passait plus au contrôle technique, nous avons dû faire l'investissement d'une nouvelle camionnette.

J'espère que ces informations vous seront utiles et que vous continuerez à vous impliquer dans la vie de notre commune. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, de vos idées et de vos préoccupations. Ensemble, nous pouvons construire un avenir meilleur pour tous. Nous restons à votre écoute et nous nous engageons à continuer de faire de notre commune un endroit où il fait bon vivre.

Votre maire, *Myriam Morand*

Nettoyage et rangement à la cabine à Livres

Cet espace en avait bien besoin. Les étagères débordaient d'ouvrages et de nombreux livres étaient posés à même le sol, les abîmant au passage. Un tri a été effectué et un classement par thème a été élaboré (voyage, société, histoire, encyclopédie, des romans, des policiers, des livres jeunesse, etc.).

L'espace détente a été complété d'un banc, installé sous les arbres.

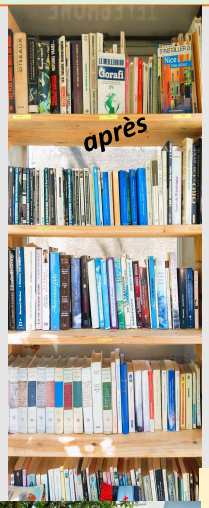

N'hésitez pas à vous poser à l'ombre en ces chaudes journées d'été. Nous rappelons que les revues ne sont pas autorisées. Si vous souhaitez donner des livres en grande quantité, merci de contacter en amont la mairie afin qu'elle puisse les collecter.

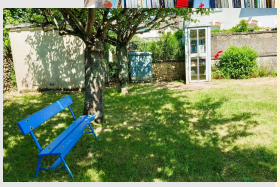

A noter que la petite bibliothèque située dans la salle Adrien Martin a également fait l'objet d'un tri. Vous pourrez y retrouver d'autres livres classés de la même façon.

Appel à don pour la salle A. Martin : le nombre de livres étant très important, si une bonne âme souhaite donner un autre petit meuble identique pour ranger le surplus d'ouvrages, ce sera avec plaisir que nous accepterons.

Aménagement du bourg : la 2e tranche des travaux va débuter le 10 juillet.

La zone comprise entre l'école et le carrefour du bar-épicerie-restaurant va donc être en travaux pendant six semaines (avec une coupure pour congés du 7 au 27/08/23.

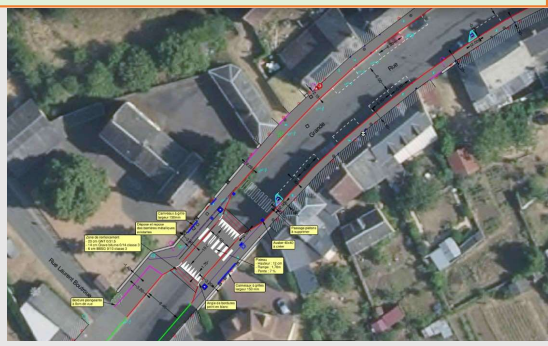

Au programme aménagement des trottoirs et réfection de la route avec un plateau de sécurité devant l'école (la route sera barrée pendant deux jours, le temps de la réalisation du plateau). La circulation sur cette grande rue sera alternée le temps des travaux qui devraient se terminer mi-septembre.

Le multiservice, suite

Ces six premiers mois ont été intenses au sein de l'épicerie-bar-restaurant. La salle de restaurant à l'arrière a été entièrement rénovée, tout comme le logement à l'étage (fenêtres, sols, murs, plomberie, électricité).

Il reste encore à faire le nettoyage de la partie commerce (cuisine, bar, épicerie) avec également le petit mobilier (vaisselle, couverts, plats, etc.), sans oublier la vérification de tout le matériel technique (four, hotte, chambre froide). Enfin, et non des moindres, il reste à choisir le ou les candidat(s) à la reprise de ce magasin multicommerce. Les entretiens ont eu lieu le 3 juin dernier. La municipalité souhaite que ce lieu convivial qui manque à tous puisse ouvrir d'ici cet automne.

Le service technique, doté d'un nouveau véhicule.

Après de nombreuses années de bons et loyaux services, la camionnette aux couleurs de l'ancien Smirgeomes va prendre sa retraite, car elle ne passe plus au contrôle technique ! Elle va être remplacée par un autre véhicule d'occasion, un Citroën Jumper, qui est arrivé mi-juin.

Petits rappels administratifs

Vous avez jusqu'au 30 juin pour déclarer vos biens immobiliers sur le portail des impôts.

En application de la loi du 16/08/22 portant sur la protection du pouvoir d'achat, les contrats de consommation et d'assurance pouvant être conclus par voie électronique peuvent être résiliés par le consommateur en 3 clics à partir du 1er juin.

Pour tout savoir : www.service-public.fr

Nouvel hébergement sur la commune

Un nouveau logement est ouvert sur notre territoire pour accueillir des travailleurs, des étudiants, des stagiaires, des vacanciers pour des séjours plus ou moins courts.

C'est un joli studio équipé et meublé, avec kitchenette et salle de bains, installé au moulin de Courgirault. Il peut accueillir jusqu'à 4 personnes (les animaux sont autorisés). Un joli coin à 5 km du bourg, un endroit tranquille pour travailler, réviser, ou faire de jolies balades.

Pour tout renseignement, contact : Sophie MEULEMANS - Courgirault - 72320 GRÉEZ SUR ROC - **02 43 71 19 10** - 06 87 15 66 00 - sophie.meulemans@orange.fr

L'hébergement temporaire chez l'habitant, qu'est-ce que c'est exactement ?

Aujourd'hui, trouver un logement surtout quand on est jeune et que l'on débute dans la vie active, cela devient le parcours du combattant. Peu de logements disponibles et de nombreuses garanties demandées. La C.C. Huisne Sarthoise a signé une convention avec l'association Le Flore pour permettre le déploiement du dispositif d'Hébergement temporaire chez l'habitant (HTH). **Accueillez les apprentis, stagiaires et jeunes actifs à la recherche d'un logement temporaire en louant une chambre meublée au sein de votre habitation !**

L'association Le Flore assure la promotion du dispositif et la gestion contractuelle entre hébergeurs et loueurs (de 15 à 30 ans).

Le temps d'hébergement est flexible, de quelques jours à plusieurs semaines ou mois, et répond aux besoins du jeune hébergé. Contactez l'association :

Le Flore Habitat

au **02 43 81 27 55** ou par contact@leflore.info

École : La cloche a déjà sonné depuis ce 1er mai pour Annick Guérin, notre Atsem. La commune la remercie pour toutes ces années de services et lui souhaite une belle retraite. Quant aux écoliers, ils laisseront cahiers et livres dès le 8 juillet pour savourer les vacances d'été.

Avant cela, la kermesse aura lieu le 1er juillet à l'école de Courgenard.

Cimetière :

Des exhumations sont prévues courant 2023. Nous rappelons que les piquettes disposées sur les concessions échues et non renouvelées sont obligatoires dans la procédure administrative.

Un courrier est adressé aux ayants droit.

Quoi de neuf pour cet été ? Le plein d'animations assurément !

Actualités association la Fondation Jean Jousse

En plus des Journées européennes de l'archéologie qui se sont déroulées ce 17 et 18 juin, organisées en partenariat avec la SPF (Société du Pays Fertois), vous pourrez retrouver les bénévoles de l'association Jean Jousse tous les dimanches après-midi de 14h à 18h pour des animations autour de notre patrimoine riche et original, pour qui pose un regard attentif. Rappelons l'importance majeure de notre site archéologique pour la communauté scientifique.

Et n'oublions pas ! La saison estivale se terminera avec l'organisation de la 40e édition des **Journées européennes du patrimoine les 16 et 17 septembre** dont le thème retenu est **« Patrimoine vivant et patrimoine du sport »**.

La mairie et l'agence postale prendront aussi une pause estivale

Course cycliste :

Le comice cantonal se prépare à Saint-Ulphace et avec lui, la course cycliste du samedi après-midi. Elle aura donc lieu le samedi 9 septembre. Voilà deux années maintenant qu'elle est annulée à la dernière minute, faute de participants suffisants.

Tour cycliste de l'Huisne Sarthoise le 4 juin

Il faut un minimum de 50 coureurs licenciés.

N'hésitez pas à diffuser autour de vous afin que cette 3e année soit celle de la course réalisée.

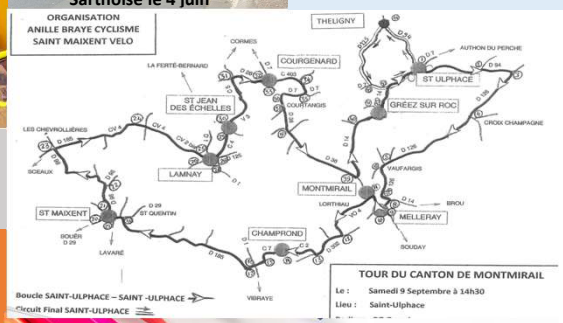

Nos nombreuses associations proposent tout cet été des rendez-vous festifs, sportifs et surtout conviviaux.

Rien ne manque pour passer un été dynamique, tant pour les estivants que pour les habitants.

Depuis quelques semaines déjà, les animations s'enchaînent. Il y a eu le barbecue des pompiers, les randonnées des Villageois de Gréez, les 40 ans du Radio Club du Perche.

Les rendez-vous traditionnels sont au programme, comme la fête de la pêche le 10 juin, la fête de la musique le 24 juin, la Fête Nationale bien sûr qui sera fêtée le samedi 15 juillet, avec la présence de la fanfare de Dollon, et le bric à brac sur les champs le 6 août. La brocante de la Croix-Champagne reviendra cette année le 2 juillet. Préparez vos cartons !

Un autre rendez-vous, nouveau celui-ci, concerne les enfants. Un cross à destination des 5-11 ans sera organisé le dimanche 25 juin pour fêter la fin de l'année scolaire de façon sportive. N'hésitez pas à venir les encourager !

Nous profitons de ce bulletin pour saluer là, le travail de tous les bénévoles qui permettent à notre village d'être vivant, et pas simplement un village-dortoir.

À noter : la nouvelle adresse mail de la mairie est :

mairie.greez-sur-roc@sarthefibre.fr

Adressage :

Toute personne habitant dans un hameau ou lieu-dit de la commune peut se rapprocher de la mairie afin de connaître son adresse complète.

La Municipalité souhaite à ses forces vives un été dynamique et prometteur

Rédaction : Commission communication – Direction publication : Mairie de Gréez-sur-Roc – Impression Mairie de Gréez sur roc – 150 exemplaires

IPNS